Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1656

Rubrik: Statistiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'assurance maladie en quête de salut

Entre progrès et gaspillage, on attend toujours les instruments susceptibles de maîtriser les coûts de la santé.

L'annonce méritait-elle le cadre du traditionnel pèlerinage à l'île de Saint-Pierre, devant un parterre de journalistes avides d'entendre la dernière formule à l'emporte-pièce du chef du Département fédéral de l'intérieur? Ces journalistes n'ont pu qu'être déçus de la banalité du propos. Face à la complexité du dossier de l'assurance maladie, Pascal Couchepin a rapidement abandonné la posture du sauveur. On prévoit pour l'an prochain, une fois de plus, une augmentation des primes supérieure à l'évolution des prix? Pour atténuer le choc, le magistrat exigera des caisses qu'elles dissolvent une partie de leurs confortables réserves. Rien de nouveau: Ruth Dreifuss avait déjà eu recours à cette mesure qui agit comme un calmant mais ne guérit pas le mal.

Le mal? C'est le fait qu'on ne réussit pas à distinguer clairement ce qui, dans la facture globale, relève d'une véritable amélioration de la santé d'une part, du gaspillage et de la mauvaise organisation d'autre part. C'est aussi l'absence de volonté des principaux acteurs - assureurs, thérapeutes, hôpitaux, accrochés à la défense de leurs intérêts propres - à rechercher des solutions de compromis. Quant aux acteurs politiques, après l'échec de la révision de la LAMal au Conseil national, ils semblent décidés à éviter les questions conflictuelles et résignés à naviguer à vue. Le Parlement rechigne à discuter de la suppression de l'obligation de contracter, cette injection de concurrence dont les adorateurs du marché attendent probablement trop: il faut dire que les médecins sont en embuscade et pourraient compter en votation populaire sur une large majorité des assurés. Quant au mode de financement des hôpitaux, une commission du Conseil des Etats travaille à sa révision, de manière à mettre fin au jeu de cache-cache entre assurances et cantons, chacun des partenaires cherchant à imputer à l'autre la charge des frais hospitaliers.

Dans l'intervalle on a enregistré la suppression de certains traitements alternatifs - en particulier l'homéopathie - de la liste du catalogue des prestations remboursées, suppression qui n'affectera que très marginalement la facture de la santé. Et le feuilleton de la répartition de la médecine de pointe entre les cantons masque un problème plus fondamental, celui de la planification de la formation médicale et de la réduction du nombre des hôpitaux universitaires.

Enfin le ministre de la santé se refuse à prendre une mesure simple et efficace pour mettre fin à la chasse aux assurés rentables que pratiquent les caisses: ajouter aux critères de l'âge et du sexe celui de l'état de santé des assurés afin d'améliorer la péréquation des risques entre les caisses.

Les possibilités de maîtriser l'évolution des coûts de la santé existent. De nombreuses études montrent que le rapport coût-efficacité du système est loin de l'optimum. Une offre inadéquate - interventions inutiles, médicaments sans effets - et la surconsommation des patients continueront donc, dans l'attente d'une régulation digne de ce nom. *jd*

Statistiques

Suisse 2010, un portrait au rabais?

Toujours lors de sa rencontre habituelle avec les médias sur l'île de Saint-Pierre, reportée cette année de juin à la fin août, Pascal Couchepin a commenté les «nouvelles frontières» socio-démographiques, esquissées par les résultats du recensement fédéral de la population effectué en décembre 2000. Et le chef du Département de l'intérieur de livrer quelques intéressantes considérations sur des données effectivement significatives pour l'avenir et la gestion des assurances sociales, mais aussi pour les politiques du travail, des transports, du logement, etc. Le tout illustré par force graphiques, cartes et commentaires ad hoc, établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui fait partie du DFI. Fort bien.

Mais Pascal Couchepin s'est bien gardé de dire qu'il ne pourra pas présenter un tableau analogue dans dix ans, cinq ans après le recensement de 2010. Non parce qu'il ne sera probablement plus conseiller fédéral à ce moment-là, mais tout simplement parce que, sauf changement de cap, il n'y aura pas de véritable recensement fédéral en 2010, avec questionnaires à toute la population, mais une forme d'exploitation des registres cantonaux et communaux, qu'il faudrait urgemment harmoniser à cette fin.

Autant dire que, victime du programme d'économies XY, l'OFS a renoncé à l'une de ses tâches fondamentales, le comptage décennal accompli sans faille depuis 1870 - avec un unique et compréhensible report de 1940 à 1941. Provocation de la part de l'OFS? En tout cas, inquiétudes du côté des cantons et des villes, et indignation chez les chercheurs, géographes, sociologues, démographes, qui sont en train de publier une passionnante série d'analyses des résultats de 2000, dessinant les «cartes sociales» de la Suisse: structures familiales, évolution de l'emploi, migrations internes et mouvements pendulaires.

Pris entre la crainte du fichage universel et les soi-disants impératifs budgétaires, le recensement de 2010 est en train de se réduire à la portion congrue. A moins d'un sursaut que seules les Chambres fédérales pourraient provoquer, l'appauvrissement du savoir de la Suisse sur elle-même est programmé. *yj*

Vers de nouvelles frontières? Actualités statistiques de l'OFS 001-0065. A consulter et télécharger sur: *www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.64454.html*